

ALLEMAND : NOUVEAU DISPOSITIF AU CYCLE 3

Une sensibilisation à la culture et à la langue allemandes sera proposée aux élèves de cycle 3 à partir de septembre 2016. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la politique des langues vivantes, annoncée par la ministre Najat Vallaud-Belkacem qui fixe pour la rentrée 2016 une mobilisation de plusieurs instruments en faveur de l'apprentissage de l'allemand. Par le biais de cette sensibilisation précoce à la langue et à la culture allemandes, il s'agit de permettre aux élèves de mieux choisir leur seconde langue vivante en classe de 5^{ème}. Par ce choix mieux éclairé, éloigné des déterminants sociaux ou scolaires, le nouveau dispositif offre ainsi une plus grande égalité d'accès à la langue. Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du collège, l'ambition est d'augmenter d'ici 3 ans le nombre d'élèves apprenant l'allemand en LV1 et LV2.

>> Le dispositif

Ce projet de sensibilisation à la culture et à la langue allemandes concerne les élèves de cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}. Il a pour finalité de faire acquérir aux élèves des connaissances sur le **contexte culturel** des pays germanophones, les modes de vie, les traditions et les coutumes de la langue et de la culture allemandes. Il s'agit donc de proposer une entrée **par la culture** à partir de mini-projets pédagogiques. Cette **familiarisation progressive** avec des faits culturels, artistiques, historiques et scientifiques sera combinée à une **initiation ponctuelle** à la langue. Les éléments de langue abordés lors de cette sensibilisation seront choisis de sorte que les élèves sachent qu'il existe, entre les langues, des ressemblances, des différences et des spécificités, des liens dus à des racines communes ou encore à des emprunts.

>> La mise en œuvre

- Mai-juin 2016 : **information** à destination des équipes enseignantes : professeurs de collège et professeurs des écoles.
- Septembre-octobre 2016 : **formation** pédagogique pour les professeurs germanistes et professeurs des écoles afin de mettre en place par périodes les mini-projets dans les écoles ou les collèges. Pour ce faire, un guide pédagogique a été réalisé par un groupe académique composé des IEN chargés de mission langues vivantes et des conseillers pédagogiques sous la coordination de M. Thieulin, IA-IPR d'allemand. Les équipes enseignantes pourront y puiser des propositions d'organisation et de nombreuses ressources pédagogiques pour mettre en œuvre ce dispositif dans les classes.
- Novembre-décembre 2016: un **accompagnement** sera proposé par les groupes départementaux langues vivantes dans le cadre de stages de formation à tous les enseignants qui souhaiteront s'inscrire dans ce dispositif.

A la rentrée 2016 ce sont 80 écoles et 30 collèges de l'académie, qui s'engagent dans ce dispositif. Ce sont également 18 établissements dont les classes bilangues sont maintenues.

>> Exemples

- Co-interventions en CM1 / CM2 autour de mini-projets : élaboration d'un jeu de 7 familles («Quartettspiel») avec un compositeur, un pays, une capitale et une salle de spectacle par famille ; concevoir une affiche de cirque (Zirkusplakat) à la manière de August Macke etc.
- Interventions en 6ème dans le cadre de l'AP, EPI et animation d'un "Club allemand"

CONTACT

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach

02 31 30 16 35/03